

<http://clg-louis-pasteur-moree.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?rubrique43>

# 4-Langues vivantes

- Disciplines scolaires enseignées -



Publication date: mardi 4 septembre 2018

Creation date: 27 mars 2023

---

Copyright © Collège Louis Pasteur Morée - Tous droits réservés

---

« L'enseignement des langues vivantes étrangères au collège est organisé en deux paliers.

Le palier 1 vise l'acquisition du niveau A2, notamment pour les élèves qui poursuivent une langue commencée à l'école élémentaire. L'acquisition du niveau A1 est visée pour les élèves qui débutent une nouvelle langue.

Le palier 2 permet aux élèves de consolider le niveau A2 et de progresser vers le niveau B1. »

([source](#))